

Burundi : harcèlement "inacceptable" des défenseurs des droits de l'Homme

@rib News, 25/11/2014 â€“ Source AFP Le rapporteur sp cial de l'ONU sur la situation des d fenseurs des droits de l'Homme a d nonc  mardi   Bujumbura "une escalade inacceptable dans le harc lement" de ces personnes au Burundi. "J'ai  t  frapp , lors de mes contacts avec les autorit s du pays et avec certaines institutions de la R publique, du fait que les d fenseurs des droits de l'Homme sont assimil s   des opposants politiques", a d clar  Michel Forst devant la presse, d non ant "le s rieux des menaces" pesant sur ces personnes.

M. Forst s'est alarm  de l'arrestation de Pierre-Claver Mbonimpa, pr sident de la principale organisation burundaise de d fense des droits de l'Homme (Aprodeh), de la radiation "inique" du b tonnier Isidore Rufyikiri et des "menaces prof r es   l'encontre de Pacifique Nininahazwe" M. Mbonimpa a  t  arr t  en mai pour "atteinte   la s ret  de l'ordre public" apr s la publication, dans la presse locale, d'une note confidentielle de l'ONU faisant  tat d'une distribution d'armes par le gouvernement   de jeunes militants, que Bujumbura avait d mentie. Il a b n fici  d'une libert  provisoire en septembre pour raisons de sant . Le b tonnier Rufyikiri a  t  radi  en janvier, accus  de violation de serment pour avoir, selon le minist re public, appel  au soul vement contre le gouvernement. En cause: une lettre adress e au gouverneur d'une r gion du Nord-Ouest, dans laquelle il accusait le pouvoir de "chercher   spolier" de sa terre l'un de ses clients et de ressembler "  une dictature fasciste". Pacifique Nininahazwe, l'une des principales figures de la soci t  civile burundaise, a quant   lui  t  publiquement menac    plusieurs reprises par les plus hautes autorit s du pays. D'autres personnes, dont des journalistes, ont subi de tr s nombreux cas de menaces physiques, appels t l phoniques anonymes, harc lement judiciaire", a ajout  M. Forst. D'autres encore ont fait  tat "de menaces sur les membres de leur famille", qu'ils ont d  "mettre   l'abri   l' tranger". Le rapporteur a  galement d nonc  des tentatives de restreindre la libert  d'expression et la libert  des m dia, l'interdiction "arbitraire" des manifestations d'organisations de la soci t  civile et un projet de loi qui, s'il  tait adopt , "mettrait en p ril le principe m me de la libert  associative". Il a enfin appel  les autorit s burundaises   garantir tous les droits des d fenseurs des droits de l'Homme   la veille des importantes  ch ances  lectorales que le pays va conna tre prochainement". Le Burundi organise en 2015 une  lection pr sidentielle cruciale. UN News Centre, 25 novembre 2014 Un expert appelle le Burundi   cesser d'entraver le travail des d fenseurs des droits de l'homme Le Rapporteur sp cial des Nations Unies sur la situation des d fenseurs des droits de l'homme, Michel Forst, a exprim  mardi son regret que les d fenseurs du Burundi soient assimil s   des opposants politiques, alors qu'il s'agit de femmes et d'hommes qui s'emploient   promouvoir et   prot ger les droits.  « J'ai  t  tr s impressionn  par l'extra me vitalit  et la comp tence de la soci t  civile au Burundi bien que leurs membres vivent dans un environnement souvent difficile o  ils font face   des graves obstacles qui peuvent s'apparenter   des violations de leurs droits et libert s fondamentaux ainsi qu'  leur droit l gitime de promouvoir et prot ger les droits de l'homme  », a d clar  M. Forst dans un communiqu  de presse publi    l'issue d'une visite qu'il a effectu e dans ce pays du 14 au 25 novembre. Des menaces et des campagnes de diffamation dans certains m dia p sent sur les d fenseurs des droits de l'homme. De tr s nombreux cas de menaces physiques, appels t l phoniques anonymes, agressions, arrestations arbitraires, harc lement judiciaire sont rapport s par les d fenseurs des droits de l'homme.  « L'arrestation et la d tention de Pierre Claver Mbonimpa ou la radiation inique du barreau du b tonnier Isidore Rufyikiri constituent pour moi une escalade inacceptable dans le harc lement des d fenseurs des droits de l'homme par les autorit s du pays  », a indiqu  M. Forst. Selon l'expert ind pendant de l'ONU, le Burundi a la chance d'avoir une soci t  civile dynamique et une presse audacieuse et libre et pourtant les pouvoirs publics tentent de restreindre la libert  d'expression et la libert  des m dia en les accusant d' tre des agents de l'opposition d s lors qu'ils rapportent des faits ou des t moignages mettant en cause les institutions de l' tat. Le Rapporteur sp cial a fait part au gouvernement de son inqui tude devant certaines dispositions de la loi sur la presse contraires aux engagements internationaux, notamment l'obligation pour les journalistes de r v ler leurs sources qui limiteraient la jouissance effective de la libert  d'expression. M. Forst a d nonc  les cas d'arrestations et menaces r p t es contre certains journalistes ou certaines stations de radio traitant de sujets politiquement sensibles comme les all gations de distribution d'armes ou les m thodes controvers es de d livrance de cartes d'identit .  « Une presse libre et ind pendante, parfois impertinente, capable de d noncer les abus de pouvoir et la corruption est essentielle pour la pr servation des libert s publiques, la promotion de la transparence et la participation de la population   la vie publique  », a d clar  Rapporteur sp cial. La libert  de r union et de manifestation est garantie par la Constitution du Burundi mais dans la pratique, seules les manifestations favorables au gouvernement auraient  t  autoris es, alors que toutes les autres auraient  t  syst matiquement interdites.  « En faisant une interpr tation abusive de la notion d'ordre public les autorit s musellent dans les faits la libert  de manifestation sur la voie publique  », a affirm  M. Forst en soulignant que le projet de loi sur les associations   l' tude au Parlement qui pr voit des dispositions qui entraveraient la cr ation et le d veloppement des associations constitue une menace pour le principe m me de la libert  associative. L'agr ment ou le renouvellement annuel de l'agr ment fait peser des menaces sur la p renniti  de certaines associations. La d signation par le Ministre de l'Int rieur des dirigeants des associations ou sa facult  de suspendre les activit s d'une association sont contraires aux dispositions internationales. Voice of America, 25.11.2014 Un expert onusien fustige les pressions contre la soci t  civile au Burundi Michel Forst  voque notamment   des menaces et des campagnes de diffamation dans certains m dia   contre les d fenseurs des droits humains dans le pays. Les d fenseurs des droits humains du Burundi sont assimil s   des opposants politiques par le gouvernement burundais, a d plor  le Rapporteur sp cial des Nations Unies sur la situation des d fenseurs des droits de l'homme. Dans un communiqu  publi    l'issue d'une visite au Burundi, Michel Forst souligne que les membres de la soci t  civile dans le pays  « vivent dans un environnement souvent difficile o  ils font face   des graves obstacles qui peuvent s'apparenter   des violations de leurs droits et libert s fondamentaux ainsi qu'  leur droit l gitime de promouvoir et prot ger les droits de l'homme  ». M. Forst a  voqu  notamment   des menaces et des campagnes de diffamation dans certains m dia

« contre les défenseurs des droits humains. Ils seraient également confrontés à de très nombreux cas de menaces physiques, appels téléphoniques anonymes, agressions, arrestations arbitraires, et harcèlement judiciaire ». « L'arrestation et la détention de Pierre Claver Mbonimpa ou la radiation inique du barreau du bâtonnier Isidore Rufyikiri constituent pour moi une escalade inacceptable dans le harcèlement des défenseurs des droits de l'homme par les autorités du pays », a indiqué M. Forst dans son communiqué. Le rapporteur affirme avoir fait part au gouvernement burundais de ses inquiétudes. Il a également dénoncé les cas d'arrestations et menaces répétées contre certains journalistes ou certaines stations de radio traitant de sujets politiquement sensibles comme les allégations de distribution d'armes ou les méthodes controversées de délivrance de cartes d'identité ». PANA, 25 novembre 2014

L'ONU exhorte la défense des militants de droits de l'homme au Burundi New York, Etats-Unis - Le rapporteur spécial des Nations unies sur la situation des défenseurs des droits de l'homme, Michel Forst, a dénoncé mardi que les défenseurs des droits de l'homme au Burundi sont considérés comme des opposants politiques, déclarant qu'en réalité ils sont des militants travaillant à promouvoir et à protéger les droits de l'homme et les libertés civiles. Dans un communiqué de presse publié par le Bureau du Haut-commissaire aux droits de l'homme des Nations unies (BHCDH), M. Forst a souligné que les menaces et les campagnes de diffamation de certains médias pèsent sur les défenseurs des droits de l'homme, qui dénoncent également un nombre élevé de menaces physiques, d'appels téléphoniques anonymes, d'agressions, d'arrestations arbitraires et de harcèlement judiciaire. "J'ai été très frappé par l'incroyable vitalité et le professionnalisme de la société civile au Burundi malgré l'environnement difficile dans lequel elle travaille. Elle fait face à de sérieux obstacles qui peuvent s'élever à des violations de leurs droits et de leurs libertés fondamentales, ainsi que leur droit légitime de promouvoir et de protéger les droits de l'homme", a-t-il déclaré. Le rapporteur spécial a souligné qu'au moment où le Burundi a la chance d'avoir une "dynamique" société civile et une presse "audacieuse et libre", les autorités publiques du pays tentent de restreindre leur liberté d'expression en les accusant d'être des acteurs de l'opposition quand ils signalent des événements ou des témoignages mettant en question les institutions de l'Etat. M. Forst a déclaré qu'il a partagé ses préoccupations avec le gouvernement concernant les dispositions de la loi sur la presse qui sont contraires aux obligations internationales, notant que l'exigence que les journalistes révèlent leurs sources, limitera la jouissance effective de la liberté d'expression. Il a mis en évidence les cas d'arrestations et de menaces répétées contre certains journalistes et stations de radio traitant de sujets politiquement sensibles, comme les allégations de distribution d'armes ou les méthodes "controversées" de l'émission de cartes d'identité. Il a noté que l'arrestation et la détention en mai de cette année de Pierre Claver Mbonimpa, un défenseur des droits humains et la radiation de Isidore Rufyikiri, le président du barreau, constituent une "escalade inacceptable du harcèlement des défenseurs" par les autorités de l'Etat. "Une presse libre, indépendante, et parfois impertinente en mesure d'exposer les abus de pouvoir et la corruption, est essentielle pour préserver les libertés civiles et promouvoir la transparence et favoriser une large participation à la vie publique", a souligné M. Forst.